

Montréal, le 20 août 2014

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

Me Yves Fréchette  
Hydro-Québec - Affaires juridiques  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'autorisation du Transporteur relative au projet à 735 kV  
de la Chamouchouane – Bout-de-l'Île  
Dossier de la Régie : R-3887-2014**

---

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a pris connaissance de votre lettre du 18 août 2014, dans laquelle le Transporteur informait la Régie qu'il ne sera pas en mesure de déposer ses réponses aux demandes de renseignements des intervenants dans le délai imparti, fixé au 20 août 2014 dans le dossier mentionné en titre.

La Régie accorde au Transporteur le délai demandé, et attendra le dépôt de ses réponses aux demandes de renseignements des intervenants **d'ici 12h mercredi le 27 août 2014**.

Le cas échéant, la Régie précisera, ultérieurement, si ce report a des conséquences sur les prochaines étapes du calendrier établi par la décision procédurale D-2014-118.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de mes sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml